

ALERTE PESTE PORCINE AFRICAINE ALERT AFRICAN SWINE FEVER

ATTENTION!

La peste porcine africaine, maladie virale très contagieuse, circule activement dans certains pays européens ; c'est une menace pour des millions de porcs domestiques et de sangliers sauvages. Cette maladie, non contagieuse pour les humains, peut être transmise par la nourriture. **Assurez-vous de bien jeter vos restes de repas dans des poubelles prévues à cet effet et fermées.**

POZOR!

Od roku 2014 se v Evropě rozšiřuje vysoce nakažlivý africký prasečí mor a ohrožuje milióny domácích i divokých prasat. Tato nemoc, která není pro lidi nebezpečná, se přenáší potravinami. **Odhazujte proto, prosím, zbytky potravin pouze do uzavíratelných nádob na odpady!**

ВНИМАНИЕ!

С 2014 года в Европе распространяется очень заразная африканская чума свиней, представляющая угрозу для миллионов домашних и диких свиней. Это не опасное для человека заболевание может передаваться через продукты питания. **Поэтому просим Вас выбрасывать остатки пищи только в закрытые мусорные контейнеры!**

WARNING!

Highly contagious African Swine Fever has been spreading through Europe since 2014 and is now a threat for millions of domestic pigs and wild boar. This disease, which is not dangerous for humans, can be transmitted by food. **Please make sure that all leftover food is put in sealed waste containers!**

ATENȚIE!

Din anul 2014 se răspândește în Europa pesta porcină africană extrem de contagioasă care amenință milioane de porci domestici și mistreți. Prin alimente se poate transmite această boală care pentru om nu este periculoasă. **De aceea vă rugăm să aruncați resturile alimentare doar în recipiente de gunoi care pot fi închise!**

UWAGA!

Od roku 2014 na terenie Europy rozprzestrzenia się w wysokim stopniu zakaźna choroba – afrykański pomór świń – stanowiąc zagrożenie dla milionów sztuk hodowlanej trzody chlewnej oraz pogłowia dzików. Ta niebędąca zagrożeniem dla człowieka choroba może być przenoszona także przez żywność. **Dlatego prosimy wyrzucać resztki żywności wyłącznie do zamykanych pojemników na śmieci i odpady!**





PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

**Direction départementale de
la cohésion sociale et de la
protection des populations**

Service vétérinaire - sécurité
sanitaire des aliments

Affaire suivie par :
Viviane MARIAN

Téléphone : 02 54 90 97 61
Télécopie : 02 54 78 65 34

ddcspp@loir-et-cher.gouv.fr

Mesdames et Messieurs les Maires de
Loir-et-Cher

Blois, le 09 juillet 2018

Dossier : sans objet Objet : PESTE PORCINE AFRICAINE
N. réf. : 2018-2136-VM PJ : affiche d'information

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

La peste porcine africaine (PPA) est une maladie virale non transmissible à l'homme qui affecte les porcs et les sangliers. Elle est classée comme danger sanitaire de première catégorie (c'est-à-dire qu'elle peut entraîner des atteintes graves à la santé publique ou présenter des risques majeurs pour l'environnement ou pour les capacités de production françaises).

Au regard de l'évolution de la situation épidémiologique de la PPA depuis 2017 et des risques représentés par sa propagation en Europe de l'Est (Pologne, Hongrie Roumanie, République Tchèque, Lettonie, Moldavie) en Ukraine et en Russie, le ministère de l'agriculture a lancé une campagne de sensibilisation au regard du risque d'introduction de cette maladie par les activités humaines.

En effet, la PPA peut être transmise aux suidés entre autres par la consommation de denrées alimentaires contenant de la viande de porc contaminé (jambon ...). Les cas de transmissions de PPA à longue distance observées ce jour dans les États membres sont plus à mettre sur le compte d'activités humaines (transport de denrées contaminées et **rejets dans la nature**) que de transports d'animaux.

C'est pourquoi, nous vous sollicitons afin de veiller à un **ramassage régulier des poubelles** présentes au bord des routes et en lisière de forêt afin d'éviter l'éventuelle consommation des déchets qu'elles contiennent par des sangliers.

Je vous joins également une affiche que vous pourrez apposer à ces endroits stratégiques afin de rappeler au public la nécessité d'utiliser des poubelles fermées pour les déchets de ses repas.

Mon service reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous pouvez également consulter le site du ministère de l'agriculture : <http://agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine-ppa-agir-pour-prevenir>.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le préfet, par délégation,
La directrice départementale de la cohésion sociale et de la
protection des populations,


Christine GUÉRIN

DDCSPP - Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
Cité administrative - Porte B - 34 avenue Maunoury - BP 10269 - 41006 BLOIS CEDEX

Téléphone : 02 54 70 41 41 - Télécopie : 02 54 78 65 34 - ddcspp@loir-et-cher.gouv.fr - www.loir-et-cher.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h (de préférence sur rendez-vous)